Image not found or type unknown

Revalorisation de pension alimentaire

Par **Sedance**, le **08/10/2009** à **12:46**

Bonjour,
Je suis divorcé depuis 2004 et je verse une pension alimentaire de 200 €. A tord, je n'ai jamais revalorisé le montant de la pension. Aujourd'hui, mon ex-femme me demande la revalorisation, et me réclame 602,22 € d'arriérés, somme que je conteste. Je ne remet pas en cause le principe de calcul pour la revalorisation annuelle. Voici comment elle procède :
-2004 => néant
-2005 => 203,70 € (3,70x12=44,40 €)
-2006 => 206,67 € (6,67x12=80,04 €)
-2007 => 209,85 € (9,85x12=118,20 €)
-2008 => 214,69 € (14,69x12=176,28 €)
-2009 => 218,33 € (18,33x12=183,30 €)
Total : 602,22 €
Je pense que c'est une erreur. Ne devrais-je pas normalement prendre le montant de l'écart entre les montants d'une année sur l'autre (2,97 € entre 2005 et 2006 ; etc....) ?
Quelqu'un pourrait m'éclairer à ce sujet ?
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés